

MÉDECINS ET DENTISTES

50 % des diplômés empêchés d'exercer

Avoir fait 7 ans d'études pour rien. C'est ce qui arrivera à la moitié des diplômés en médecine en 2015 si on ne revoit pas les quotas à la hausse.

Les doyens des facultés de médecine et de sciences dentaires ont fait leurs comptes. Le résultat est catastrophique. Concrètement à la fin de l'année académique 2014-2015, 300 diplômés en médecine (soit près de la moitié des diplômés attendus) et 90 diplômés en dentisterie (soit près de 60 % des effectifs) n'auront pas accès à un numéro Inami.

Pire « d'ici 2 020 des centaines de jeunes dentistes et d'ici 2 018 plus d'un millier de jeunes médecins seront, malgré leur diplôme acquis à force d'un travail acharné, interdits de finir leur formation et d'exercer leur métier », dénonce le Collège des Doyens des facultés de médecine et de sciences dentaires (ULB, UCL, ULg).

D'un côté, il y a le numérisé clausus fédéral qui, depuis 1997,

limite l'accès à la profession au terme de la dernière année en médecine ou dentisterie. De l'autre, la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, en supprimant en 2008 le système de la sélection au terme de la première année de médecine et dentisterie (décret Simonet), a laissé s'engouffrer un plus grand nombre d'étudiants dans la filière sans s'assurer qu'ils pourront obtenir un numéro Inami et donc exercer leur métier.

Pour éviter de bloquer les jeunes diplômés, les universités ont été obligées de distribuer un peu plus d'attestations que les quotas prévus ne le permettaient, en empiétant sur ceux des années suivantes. Ce système appelé « *lisage* » des quotas a atteint ses limites. « *Dans deux ans, des promotions entières de médecins et de dentistes se verront priver des attestations leur permettant de finir leur formation et d'exercer leur métier* », préviennent les doyens des facultés.

Un cadastre précis des pénuries par spécialité

Pour mettre fin à ce système qui risque de mettre en péril notre système de soins de santé, les as-

sociations représentant les étudiants (Comité inter-universitaire des étudiants en médecine, Union des étudiants de la Communauté française, Conseil de la Jeunesse) réclament l'élaboration d'un cadastre des spécialités mesurant la pénurie spécialité par spécialité pour adapter les quotas fédéraux en fonction des besoins de la population.

« *Les quotas de numéros Inami sont fixés plusieurs années à l'avance et on ne vérifie même pas si les médecins sont actifs ou pas*, précise le Dr Jérôme Lechien, président du Conseil de la Jeunesse. *Le dernier recensement faisait état de 43 000 médecins généralistes. Or, seulement 21 000 d'entre eux sont encore actifs et la moyenne d'âge tourne autour de 60 ans. Avec les départs à la retraite, la pénurie va prendre des proportions dramatiques* ».

D'autres secteurs sont en manque de médecins : la pédopsychiatrie, la pédiatrie intra-hospitalière, l'oncologie, la médecine d'urgence... « *Une pénurie qui touche les infrastructures hospitalières les plus fragiles mais aussi les plus socialement indispensables* », dénonce le collège des doyens. ■

Ca.D.

ANALYSE Des étudiants menés en bateau, un MR seul face à la N-VA

Menés en bateau depuis des années, les étudiants en médecine pourraient devoir attendre encore un bout de temps avant que la question des numéros Inami manquants soit réglée. Pour l'heure, leur destin est dans les mains du MR, et ce n'est pas gagné d'avance. Explications...

Le 10 mars 2014, quelque 2 000 étudiants en médecine manifestaient devant le cabinet de Laurette Onkelinx (PS), ministre fédérale sortante de la Santé. Leur revendication ? La même depuis 2012 : que tout étudiant diplômé puisse jouir d'un numéro Inami, et donc exercer. Une compétence du gouvernement fédéral.

A ce problème est venu se greffer la gestion assez chaotique des filtres de sélection en cours de cursus, destinés à coller aux quotas de numéros Inami délivrés. Là, une compétence... communautaire.

La Fédération Wallonie-Bruxelles a ainsi modifié plusieurs fois le système : en gros, une sélection à la fin de la troisième jusqu'en 2005 ; puis au bout de la 1re année jusqu'en 2008 ; ensuite, de 2008 à 2012, plus rien (d'où le surnombre actuel d'étudiants diplômés) ; enfin, à partir de 2012, un recalage en janvier pour ceux qui ont moins de 8/20.

Bref, une collision frontale entre Fédéral et Fédération Wallo-

nie-Bruxelles depuis des années. Raison pour laquelle, en mars, les étudiants étaient sortis avec un grand sourire de leur entrevue avec Laurette Onkelinx.

La ministre de la Santé leur avait ainsi promis de « *faire tout ce qui est en son pouvoir* » pour obtenir les numéros Inami manquants. Chose à laquelle se sont également engagés par la suite MR, Écolo, cdH et FDF.

Depuis ? Plus rien ! Les élections sont passées par là. Et la situation apparaît plus retorse encore qu'auparavant. La raison ? La patate des quotas manquants revient aux mains du MR, seul parti francophone de la coalition des droites en négociation au fédéral.

Problème : face à Charles Michel, président du MR, Bart De Wever, celui de la N-VA. Qui, elle, ne veut pas d'une augmentation des quotas. Le discours : la Flandre a su gérer son système de numérisés clausus, mais pas la Wallonie évidemment. Sous-jacent : plus de médecins en activité, c'est une hausse du coût des soins de santé.

Une négociation d'autant plus rude pour le MR du fait des coalitions asymétriques. Car en Fédération Wallonie-Bruxelles, responsable de la sélection des étudiants en cours de cursus, PS et cdH, au pouvoir, n'arrêtent pas de taper sur le dos de réformateurs qui ont « *trompé les francophones* ». Bref, on le savait, le MR est bien isolé. ■Y.R.